

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page: 5 fr. la ligne; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef: EMILE LAGROIX

Abonnements: Tunisie et Constantine: Un an 10 fr.; France et Etranger: 12 fr

Les mauvais bergers des cheminots

Nos cheminots vont un peu fort de coton, comme dit l'autre.

Ayant obtenu des avantages inespérés, bien supérieurs à ceux de leurs camarades d'Algérie, nous les croyions pleinement satisfaits de leur sort. Il n'en était rien. Une tempête couvait sous leurs casquettes brodées d'or ou d'argent pour obtenir une augmentation de l'indemnité de vie chère.

Celle-ci, de soixante francs par mois, égale à celle de tous les fonctionnaires, ne leur suffit plus. Il leur faut la thune, la belle pièce de cent sous par jour soit cent cinquante francs par mois « en attendant l'ajustement des traitements au coût de la vie, le minimum étant fixé à 5.660 francs ! »

Si l'on croit que nous plaisantons ou que nous exagérons nous prions les incrédules de se procurer la « Voix » du 10 mai où ils trouveront tout au long l'exposé de leurs desideratas avec les moyens de les obtenir.

Il n'est nullement besoin d'une longue vue, ni même de beaucoup de perspicacité, pour comprendre, malgré tous les sous-entendus, qu'en cas de refus la grève, la bonne grève serait déclenchée.

Et elle aurait d'autant plus de chance de réussir, pensent-ils, et d'amener à composition gouvernement et compagnies que la récolte étant excessivement abondante un arrêt dans les transports serait sinon mortel tout au moins désastreux pour le commerce.

Il faudrait voir.
Il faut donc profiter de l'occasion et se trouver prêt au bon moment.

C'est du propre et du bon travail.

L'année dernière, lors de la grève des inscrits marseillais, des cheminots en panne, dans la ville des pirates n'avaient que haine, mépris et injures à la bouche pour les grévistes en voyant fondre leurs maigres ressources devant les exigences criminelles des odieux mercantis de la Cannebière et aujourd'hui les dirigeants de ces mêmes cheminots parlent d'employer le procédé qu'ils flétrissaient de la belle façon.

C'est impossible, pourtant c'est écrit.

Pour les attirer dans le filet syndicaliste, on leur fait entrevoir qu'il suffit d'adhérer en masse au syndicat pour arriver plus facilement à forcer les coffres-forts des compagnies :

Réfléchissez ! Rappelez-vous, leur dit-on, comment furent conquis le statut, l'échelle de traitement, les huit heures et tous les avantages qui ont apporté une amélioration considérable à votre situation d'avant-guerre.

Alors, les victoires syndicales étaient réalisées par la seule force du groupement, sans besoin d'engager une action ultime.

Oui, mais les temps sont changés. La Tunisie était alors livrée aux mains débiles d'un vieillard sénile et gâteux.

Elle n'a plus heureusement aujourd'hui à sa tête un saule-pleureur, baveux et foireux qui tremblait devant un Malivin escorté de trois ou quatre comparses.

Nous ne méconnaissons pas que le coût de la vie a augmenté dans de notables proportions depuis 3 ou 4 mois par suite de diverses circonstances et aussi un peu, sinon beaucoup, par la faute de nos dirigeants qui n'ont pas osé ou voulu prendre les mesures nécessaires pour retenir des agissements misérables et criminels mais la situation va changer avec l'abondance de la récolte et elle baissera encore plus si les soviets autorisent l'exportation de leurs immenses réserves de blés comme la nouvelle en a été transmise par les agences d'informations. Dans ces conditions les cheminots seraient mal venus de réclamer des suppléments d'indemnité de vie chère ou des relèvements de salaires qu'il serait du reste impossible de leur accorder sans un relèvement des tarifs déjà exorbitants, pour faire face à des charges qui n'existeraient plus.

Qu'ils attendent, comme tout le monde, en serrant au besoin d'un cran les cor-

dons de la bourse à leurs femmes qui n'ont besoin ni de robes ou de bas de soie pour être tout de même bien et gentiment habillées.

Cheminot, écoute la voix de la raison et dis-toi bien que les conseillers ne sont jamais les payeurs.

Ta situation, d'après eux-mêmes, a été notablement améliorée, conserve-la donc précieusement et ne commets aucune maladresse qui pourrait te faire perdre les avantages obtenus.

BULLETIN

Pour boucher un trou

Notre excellent confrère du soir, la Tunisie Française publiait des réflexions très sages au sujet de notre article sur le remboursement des bénéfices de guerre qui, en toute justice, nous le répétons, doit comprendre tout le monde ou personne car il serait souverainement injuste, criant, révoltant, de rembourser les uns, parce qu'étrangers et de faire payer les autres parce que tunisiens ou français. Les étrangers dans un pays de protectorat français seraient donc plus avantagés que les nationaux du pays protecteur ou les protégés ce qui serait inadmissible. Il va sans dire que les gros assujettis tels que Gafsa et Djerissa et autres grosses sociétés par actions dont les propriétaires d'icelles n'habitent pas la Tunisie, devraient être en dehors du remboursement ce qui réduirait considérablement la carte à payer.

Il faut donc se dépêcher de convoquer le Grand Conseil pour examiner à fond la question et prendre les décisions nécessaires s'il y a lieu même si celles-ci étaient opposées au remboursement en laissant à la métropole la charge du remboursement.

La Petite Tunisie est bien d'avis qu'en matière de bénéfices de guerre, la seule thèse soutenable est : « Tout le monde ou personne » mais elle se creuse la tête pour trouver comment combler le trou que le remboursement va creuser dans le budget. Notre confrère se range à l'avis du Journal de Tunis qui préconise des droits de sortie sur tous les produits du sol et du sous-sol.

C'est à voir, mais, si, comme le demande la Petite Tunisie, on doit convoquer d'urgence le Grand Conseil pour prendre son avis, qu'il soit bien entendu qu'avant de voter une seule taxe de sortie, si tant est qu'on s'arrête à ce moyen, il soit effectué une vérification du produit des impôts existants.

Il est, en effet, de tradition en Tunisie, et cela remonte à la gestion de feu M. Ducrocquet, errement qui a été soigneusement entretenu par M. Dubourdiou, que les impôts donnent une plus-value fort appréciable, quelquefois même bien supérieure au chiffre qu'ils étaient censés devoir atteindre et aux besoins auxquels ils devaient satisfaire au moment où on les a institués.

Pour ne parler que du dernier en date, l'impôt dit des coefficients, il se confirme, malgré les dénégations intéressées de l'administration, dénégations dont nous nous sommes faits l'écho complaisant, que ses plus-values sont réellement importantes.

Si, d'un autre côté, on est en droit d'escompter les autres plus-values auxquelles donneront lieu la nouvelle récolte qui promet d'être superbe, le mouvement d'affaires que créera non seulement l'argent remboursé mais celui qui a été dissimulé par les indigènes, on peut, sans être taxé d'un optimiste exagéré, espérer que l'on retrouvera les 40 millions nécessaires sans être obligé de recourir à des impôts ni trop nombreux, ni trop lourds.

Nous sommes parfaitement d'accord avec notre excellent confrère du soir. Nous ne demandons pas la réunion du Grand Conseil expressément pour qu'il vote des taxes pour faire face au remboursement des bénéfices de guerre mais pour qu'il examine si des taxes sont nécessaires et dans ce cas seulement nous proposons de les faire payer par les acheteurs de l'extérieur de façon à ne pas faire supporter une seconde fois le paiement aux Tunisiens.

Il va sans dire que si les coefficients de malheur qui ont contribué pour une très grande part au relèvement du coût de la vie, à la vie chère, que nous subissons depuis leur application, donnent des résultats supérieurs à ceux prévus on doit les abaisser et appliquer les taxes de sortie que nous proposons car maintenir les coefficients serait maintenir la vie chère et les réclamations de toutes sortes comme celles des cheminots.

Notre bulletin était déjà composé quand nous avons lu le communiqué suivant qui a fait l'effet d'une bouche d'eau glacée :

« Au cours de son récent voyage à Paris, M. le Résident général s'est très activement occupé de la question des bénéfices de guerre. Il avait tenu à appuyer d'un exposé personnel particulièrement détaillé auprès du Gouvernement français, la longue correspondance poursuivie depuis un an entre Tunis et Paris, concernant cette affaire si importante qui passionne l'opinion publique dans la Régence.

« La décision du Gouvernement de la République qui vient de parvenir télégraphiquement à M. Lucien Saint invite le Gouvernement du Protectorat à provoquer les mesures utiles en vue du remboursement aux ressortissants italiens et britanniques des sommes perçues au titre de l'impôt précité ».

Nous croyons savoir que les bénéficiaires du décret du 8 novembre 1921 seront remboursés au même titre que les étrangers, ce qui sera parfaitement juste.

Echos et Nouvelles

Le corps du sénateur Gallini sera-t-il transporté en Corse ?

Une bien mauvaise nouvelle nous arrive de Sousse.

Si nous en croyons le journal « Le Sahel » de cette ville, le corps de notre cher ami le sénateur Gallini serait transporté en Corse où il dormirait son dernier sommeil.

Si telle a été la volonté du sénateur, qu'il ne nous a jamais fait connaître, nous ne pourrions que nous incliner, autrement c'est avec infiniment de peine que nous verrions sa famille prendre une telle décision qui causerait une profonde tristesse à ses amis de Sousse et de toute la Tunisie qui voudrait le garder dans sa chère ville de Sousse où ils pourraient aller à chaque anniversaire déposer une gerbe de fleurs sur sa tombe.

Le retour du Résident Général

Malgré toutes les précautions prises, nous n'avions pas vu sans appréhension ce voyage du résident général dans l'extrême sud-tunisien où derrière chaque rocher, se cache souvent un rôdeur armé d'une carabine à tir rapide.

L'occasion aurait été si bonne d'exercer une vengeance vis-à-vis du représentant du pays qui fit fusiller plusieurs d'entre eux.

Tout s'est bien passé, nous en sommes heureux et félicitons M. le résident général d'avoir pu rentrer sain et sauf à Tunis.

L'Aid Sghir

Les fêtes qui marquent la fin du Ramadan se sont déroulées avec l'éclat et le faste oriental que comporte cet événement important de la vie musulmane.

S. A. le bey a reçu au palais du Bardo les autorités civiles, militaires et les consuls accrédités auprès du gouvernement tunisien qui lui ont été présentés par M. le résident général en grand uniforme.

On a vivement remarqué le splendide costume tout charmant d'or que portait le souverain qui paraissait jouir d'un plaisir extrême à contempler de haut la foule de ses sujets d'élite et hauts dignitaires accourus pour le baise-main traditionnel, d'autant plus heureux eux-mêmes que l'année l'annonce sous les meilleurs auspices.

Nous nous permettons d'adresser au souverain les vœux que formule la « Petite Tunisie » pour son règne qu'elle désire voir long et glorieux.

Les Alsaciens-Lorrains en Tunisie

La « Petite Tunisie » adresse à ses confrères des régions recouvrées d'Alsace-Lorraine et aux personnages qui les accompagnent ses plus confraternelles et sincères souhaits de bienvenue.

Vente de lots de colonisation en 1923

Il est rappelé aux personnes qui désireront acquérir un lot de colonisation dans la Régence en 1923, que le délai fixé

pour le dépôt des demandes et des justifications requises, expire le 26 mai courant pour les candidats locaux et le 10 juin prochain pour les immigrants.

(Voir en 2^eème page la situation des propriétés mises en vente et les conditions d'attribution)

Dans l'Ahed

A l'occasion des fêtes de l'Aid Sghir M. Mourgnot, le distingué directeur général des Travaux Publics, a reçu la plaque de grand officier de l'Ahed.

Nous le prions de vouloir bien agréer nos félicitations bien sincères.

Pitié pour les malheureux !

Nous approchons à vive allure de la saison estivale et de la fuite non pas en Egypte, mais vers la France ou vers la mer.

Dans quelques semaines, les plages vont donc revoir les affluences de toute les années...

Mais les infortunés, cloués au rivage, maladorant du Bahira, faute d'un trou où se loger, se demandent non sans quelque inquiétude, si le Casino d'Hammam-Lif va rester encore portes closes comme l'année dernière, au grand dam du public qui trouvait dans cette localité l'oasis bienfaisante, le Mechigui rencontré par M. le Résident Général dans son raid audacieux dans l'Erg torride et calciné ?

Les courriers pour la Corse

La Cie Générale Transatlantique porte à la connaissance de nos compatriotes de l'île de Beauté ou de ceux qui projetteraient d'aller passer les vacances en Corse que les quatre courriers partiront respectivement de Tunis pour Ajaccio les 28 juin, 5, 19 juillet et 2 août.

Les retours auront lieu les 4, 11, et 25 septembre et 9 octobre.

On peut se faire inscrire à partir du 28 courant à l'agence de Tunis ou par correspondance en versant des arrhes.

Gouvernement Général de l'Algérie

Emprunt 6 0/0 1923

La Société Générale reçoit sans frais les souscriptions à cette émission.

Une brochure

Notre excellent confrère, M. Pellegrin, propriétaire directeur de la « Voix des Cheminots », délégué au Grand Conseil, vient de faire paraître une brochure sur les chemins de fer préfacée par Bidegarray.

Nous nous proposons d'en extraire quelques passages pour les mettre sous les yeux de nos lecteurs avec les réflexions que leur lecture nous a suggérées.

Phosphates de Constantine

Les comptes de l'exercice 1922, qui ont été soumis à l'assemblée du 4 mai, accusent 7 280 613 francs de profits industriels contre 6.360.142 francs en 1921 et un solde bénéficiaire net de 6.568.092 francs contre 5.183.531 francs.

C'est un résultat superbe qui ira en augmentant quand les moyens de transports lui seront donnés.

Les facilités d'un postier

Le « Petit Matin » a signalé à l'attention publique les agissements de cet extraordinaire commis des postes de la rue d'Italie.

Nous tenons à joindre notre protestation à celle de notre confrère. Malgré l'affirmation de son collègue du guichet des espèces nous ne pûmes nous faire délivrer le récépissé nécessaire pour toucher un mandat qu'après avoir exhibé une liasse de documents : carte de circulation sur les chemins de fer, passe-partout de la Sûreté et autres cartes diverses.

Il est inadmissible qu'un commis des postes puisse se permettre d'em... bêter les gens comme il le fait.

Aussi le signalons-nous à notre tour à la bienveillance de la direction pour qu'on l'envoie sous d'autres cieux exercer son métier avec cet entêtement qui dénote chez lui un cerveau qui laisse à désirer.

Demandez partout Le Rhum Chauvet

Le Cadavre de Sionisme par Jacques Bahar

II

Le sionisme de Herzl et Nordau n'avait rien de juif. Il était viennois, c'est-à-dire superficiel, mondain et bluffeur. De consistance d'idées de science, de principes, de religion, aucune trace. Réussir personnellement à se maintenir à tous prix, telle était toute leur doctrine copiée sur la technique des politiciens français.

Ils étaient fatalement condamnés à donner la chasse aux intellectuels, à ne voir en tous hommes expérimentés et sérieux, que des rivaux dangereux. Ils les éliminèrent tous graduellement, en ne s'entourant que de petits galopins arrivistes, dont tout le sionisme consistait en bals, soirées, tombolas, fiançailles et feuilles périodiques déclamatoires, soporifiques et subventionnées.

Règle générale, d'ailleurs: le critérium de toute mystification publique, c'est la participation de la jeunesse. La jeunesse n'a ni moralité ni idées, a horreur du travail des penseurs.

Que se produisit-il ? Tout ce que le sionisme centenaire d'hommes de valeur s'en écarta. Il ne demeura que les fourbes, le mercantisme. Herzl mourut dans la force de l'âge après s'être fait manger des millions par les escrocs des chancelleries de tous les pays, notamment de Turquie, où il rêvait d'acheter la Palestine à coups de pots-de-vin.

Nordau resté seul avec une bande de faiseurs, fut balancé par plus charlatans que lui. Longtemps avant sa mort il avait été enterré sous les fleurs les plus méprisantes. Il traîna un reste de vie ridicule minée par mille vanités rentrées.

Un journal juif russe, le « Ras Viet » termine ainsi sa nécrologie reproduite en février dernier par la « Tribune Juive » de Paris : Peu après son retour à Paris, Max Nordau tombe gravement malade. Son âge avancé, ses souffrances morales et la campagne menée contre lui par Léon Daudet et les royalistes français ne lui permirent pas de se remettre. La dernière attaque fut mortelle.

Quand on peut s'émuouvoir, comme Juif, d'une campagne d'un ruffian comme Léon Daudet, on est — nous le proclamons — intellectuellement au-dessous de tout. Et, quand on en meurt, c'est qu'on n'a jamais existé. C'est le cas de Nordau dont il ne restera rien.

Dans ses nécrologies dont une, à Tunis, a rempli tout un numéro d'un journal juif, il n'y a pas référence à un seul acte positif, ni à une idée originale. Toute son écriture n'a consisté qu'à prendre le contre-pied des idées justes reçues. Comme il avait interverti son propre nom : « Suedfeld », qui signifie : champ du midi, en « nord-au », qui veut dire : prairie du nord.

Aux mains de Weismann et de Sokolow, deux compères farceurs, le sionisme, propriété des riches juifs, devait être vendu par eux, grâce à la guerre, aux politiques victorieuses, comme il serait resté à l'Allemagne qui le détenait encore en 1914, si elle avait vaincu.

A l'intérieur, le Sionisme est une escroquerie comme l'ont été à travers les siècles, toutes les tentatives des faux messies. Les Juifs avaient non seulement perdu leur patrie, il y a 2.000 ans, faute de sens politique, mais, étant restés indifférents à la grande histoire des peuples, depuis cette époque et n'avaient jamais pu s'en faire la moindre idée même jusqu'à nos jours. Il n'y a pas d'historiens juifs des peuples chrétiens, constatation d'une immense portée que nul n'a encore faite.

De la sorte, les plus vils mystificateurs politiques sont toujours accueillis dans les ghettos comme envoyés de Dieu.

A l'intérieur, le Sionisme est sur ce motif, aussi, l'entreprise la plus criminelle et source de futurs pogroms incalculables.

Justement, dimanche 25 mars, fut lieu à Londres un banquet de ploutocrates financiers du Sionisme. M. James de

Rothschild y exalta les 55 colonies, les 17.000 cultivateurs et les nombreuses usines. Un M. Joseph Cohen déclare que le fonds national se montait à 750.000 livres dont 17.000 fournies par les Juifs anglais. Il faut être politiquement bête comme un juif, pour s'extasier devant ces chiffres, qui ne traduisent qu'un effort capitaliste réalisable partout ailleurs et ne profitant qu'au capital pour façonner un peuple d'esclaves — comme ailleurs aussi.

Au point de vue même économique, le sionisme n'existe pas, il n'est jamais né. Un quotidien de Tunis du 13 mars n'a-t-il pas reproduit un article du 4 mars du « Progrès de Fez » racontant l'odyssée de plusieurs familles marocaines retour de Palestine ? A Paris nous en savons beaucoup plus long. C'est une déroute. Tout l'argent dévoré par des parasites, mendians, aigrefins et tout ce que la juiverie contient de crapule.

Des fortunes données par des Juifs à l'écart de toute idée religieuse ne méritent pas d'autre destination. Comme dit leur proverbe : « Ce qu'on n'a pas donné à Jacob, E-à vous le soutire ».

La seule chose que le sionisme a réalisé, c'est la chose la plus épouvantable de l'histoire et l'attentat le plus criminel contre la civilisation.

Il y a toujours eu chez les Juifs, une catégorie de citoyens, qui, sans être jamais persécutés, étaient le symbole de l'ignorance malaisante superlatrice : le paysan-le croquant. Etre un paysan, un « am aaretz » est aujourd'hui encore la pire des injures.

Grâce à la bienfaisante perte de la nationalité — n'eût-elle été bonne qu'à cela, c'eût été suffisant — le paysan juif a disparu. Il ne resta plus que les intellectuels et les mercantis première étape vers la sublimation, dans la civilisation pure, vers la domination finale et d'ordre divin, sur la planète.

Tout d'un coup, le sionisme reconstitue le paysan, la classe la plus abhorrée et il refait des paysans avec des intellectuels, des universitaires ! C'est tout le judaïsme qui est désormais chambardé, annihilé. L'épilleur avait façonné une âme citadine, cosmopolite. Les revoilà maintenant avec une mentalité patriote et étroite, celle dont leur mission était précisément de corriger l'humanité qui en meurt. Voilà le grand crime que pas un juif d'ailleurs, n'est capable de comprendre.

Au total, la régénération par la voie agricole et économique est un mensonge sans lendemain.

Politiquement la faute inqualifiable, c'est d'avoir spéculé de récupérer la terre ancestrale, par la force militaire d'une puissance chrétienne et contre la volonté des Arabes.

Tout d'abord, les juifs ont commis le forfait pendant la guerre, de porter les armes contre les Turcs, la seule nation qui les ait accueillis avec faveur aux jours sombres des persécutions catholiques. D'autres peuples peuvent être ingrats. Pas les juifs et il leur en cuira.

Pour les Arabes, ce fut un grand tort de leur faire violence et l'on s'en repentira.

On les a certes, immensément enrichis, par les achats de domaines et par la hausse de la main-d'œuvre. Mais c'est de cet opulence même que partira le programme de demain ce qui prouvera que l'argent de la prospérité économique ne sont pas tout. Ce qui compte, ce sont les données religieuses et morales. Or la logique du sionisme veut l'Etat politique juif et la reconstruction du Temple. On verra où les mènera le mépris des sentiments de l'ambiance.

En attendant, le sionisme s'est vendu corps et âme à l'Angleterre. Que l'Angleterre ait une guerre avec quiconque et les sionistes de ses ennemis, seront massacrés. Mais sans guerre, les sionistes seront toujours sacrifiés à l'intérêt anglais et l'intérêt anglais, avant d'être capitaliste et mercantile, est protestant c'est-à-dire anticatholique, antimusulman et antijuif.

Jamais l'Angleterre ne secondera franchement et définitivement la moindre réalisation sioniste.

(à suivre) Jacques BAHAR

Le repaire de pirates

Nous avons honte de l'écrire, Marseille par le fait de quelques escarpes de haute volée, a tellement voulu pressurer le commerce et les voyageurs qu'il n'est pas une colonie où l'on n'aspire après la compagnie de navigation qui délaie cette ville de pirates et son port.

Le jour où Nice, Toulon, Cette ou St Louis-du-Rhône. Port vendres se trouvant un peu trop écarté, comprendront leur intérêt et s'assureront le concours d'une puissante compagnie maritime à vapeur ce jour là Marseille subira un coup, sinon mortel, du moins assez sérieux pour la faire réfléchir sur le danger de détrousser les voyageurs de passage bien malgré eux chez elle.

Mais il sera trop tard et malgré l'accroissement de ses bassins un jour viendra ou son port descendra bien au-dessous de celui de Gènes sa rivale.

Est-ce à cela que ses dirigeants aspirent en ne prenant aucune mesure contre ses pirates ?

Vente de lots de Colonisation

Le Domaine de l'Etat tunisien met en vente en MAI et JUIN 1923 environ 116 lots de colonisation comprenant :

- 1- des lots de moyenne culture comportant suivant les régions et la nature des cultures (céréales, plantations, vignes etc.) une superficie d'au moins cent hectares de terres cultivables.
- 2- des lots d'une contenance moyenne de 65 à 70 hectares comprenant chacun une parcelle de vigne d'une quinzaine d'hectares.
- 3- des lots de 12 à 15 hectares, avec une parcelle de vigne de 4 à 6 hectares en plein rapport, exclusivement réservés à des fonctionnaires, militaires et agents de services publics retraités ou en mesure de s'installer dans un délai maximum de deux ans.

Ces derniers lots au nombre de dix, sont tous situés dans le centre de M. Rira.

SITUATION DES LOTISSEMENTS

- Henchir Ousseltia** à 30 km au Sud-Est de la Siliana et à 20 km au Nord de Pichon
- Enchir Sbikha** en bordure de la grande piste de Kairouan à Pont du Fals à 45 km environ au Sud de cette dernière localité
- La Sebala** à 15 Km. environ sur la route de Tunis à Bizerte.
- Mrira** à 12 km. au Sud de Tunis
- Menzel Sidi-Yaya** à 4 km Nord-Est de Mez l-Temime
- Enchir Souhilia** dans la région de Tebourba à 200 mètres environ de la halte de Bordj-Toum sur la voie ferrée de Tunis à Medjez-el-Bab

DÉLAIS D'INSCRIPTION

Le dépôt des demandes sera ouvert du 5 MAI au 26 MAI 1923 pour les demandeurs habitant la Tunisie ; du 10 MAI au 10 Juin pour les immigrants.

Les demandes devront être établies sur des imprimés spéciaux mis à la disposition du public, soit par la Direction Générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation (76 bis Boulevard Bab-Benat à Tunis soit par l'Office du Gouvernement Tunisien, Galerie d'Orléans, Palais Royal (Paris). Elles devront être déposées à cette Direction appuyées de toutes les pièces justificatives, dans les délais impartis. Aucune demande déposée antérieurement à la date d'ouverture et postérieurement à la date de Clôture ne sera retenue

CLASSEMENTS DES DEMANDES

- Les candidats habitant la Tunisie depuis deux ans au moins sont classés dans l'ordre suivant :
 - Anciens élèves de l'Ecole Coloniale d'Agriculture de Tunis ayant obtenu le diplôme de cette Ecole depuis moins de dix ans, déduction faite des années de services militaires obligatoires.
 - Pères de famille de quatre enfants au moins vivant sous leur toit et à leur charge;
 - Contremaîtres et ouvriers agricoles fixés en Tunisie depuis plus de deux ans,
 - Fonctionnaires et militaires ayant servi en Tunisie et remplissant les conditions voulues pour faire valoir leurs droits à la retraite.
 - Tous autres demandeurs qui s'astreignent à l'obligation d'installation personnelle et d'exploitation directe

Dans chacune de ces catégories le classement est déterminé par le nombre d'enfants qui vivent sous le toit et sont réellement à la charge du demandeur

Les immigrants sont repartis en deux groupes a) Elèves diplômés des Ecoles Supérieures d'Agriculture (Institut Agronomique, Ecoles Nationales)

b) Autres demandeurs Le classement s'opère dans chaque groupe d'après le nombre d'enfants. Tous sont astreints, comme les candidats locaux à l'obligation d'installation personnelle.

Les plans-notice des propriétés allouées avec l'indication des contenances et des prix des lots seront adressés à tous les demandeurs classés et les lots seront attribués après la clôture des opérations de classement

La Côte du Soleil
Korbous
Etablissement Thermal sous la Direction d'un médecin. — Masseurs diplômés expérimentés
Les Hôtels sont exploités par la compagnie, avec des prix de pension de 25 frs par jour l'Hôtel des Thermes 20 frs. à l'Hôtel des Sources comprenant chambre, petit déjeuner du matin, déjeuner et dîner (vin non compris)
Un restaurant caïchir est installé à Korbous.
Location de villas et d'appartements.
Transports automobiles en auto-car - Maison Berliet, Avenue de Carthage. Départ à 8 h. du matin. Retour à Tunis à 13 h.

**POUR VOS TRACTEURS
POUR VOS AUTOS**

N'employez que l'huile Victorine reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. Comptoir Général des Produits Lubrifiants. Av. J.-Ferry - Tunis

Le lait concentré suisse est le plus riche en crème

BERNA

C'est le plus cher mais le meilleur
Dépositaires: 3 rue des Belges - Tunis

Raymond Valensi
INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie - TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
Léon BLOCH Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Téléphone 553

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX

EXCELSIOR
Grand illustré quotidien à 20 cent.
PUBLIE LE DIMANCHE
Un Magazine illustré en couleurs

EXCELSIOR-DIMANCHE
20 à 24 pages Le N° ordinaire et le Magazine réunis 30 cent.

Abonnements à EXCELSIOR-DIMANCHE :
Trois mois 18 fr. Six mois 34 fr. Un an 65 fr.
Abonnements à EXCELSIOR-DIMANCHE :
Trois mois 2 fr. 50 Six mois 4 fr. 50 Un an 8 fr.

Abonnement spécial au N° ordinaire du dimanche et à EXCELSIOR-DIMANCHE : Un an 15 fr.
En l'annonçant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste des adresses des abonnés gratuites fort intéressantes.

Maisons Recommandées

TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.

PRODUITS ALIMENTAIRES et de nées célèbres — **Soussara et Nizard** — Gros et Demi-Gros — Expédition à l'extérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Grand Hôtel de France — Premier ordre — L. de Lacroix, propriétaire — Soussé (Tunisie).

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — Au Combray, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste — Tunis.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia — Tunis
J. A. BEMBARON. Vente, échange et location de Pianos.

Entreprise Générale des Travaux Electriques
A. Minand et Fils, ancienl' Ancouturier et Ainaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis — Réparations - Magneto - Toutes Machines Electriques Rebobinage - Enroulement.

Les GALERIES PARISIENNES Alphonse Licari, pp^{te}, 1, Place Pichon - Soussé — Gripeaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1^{res} marques connues - A telier de Modes — Maison de toute confiance.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis — Brami frères et Cie, pp^{tes}.

Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Guénod — Ire Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Mercurerie Parisienne — Jacques Bismuth, 6 Av. de France - Tunis. — Hauts nouveautés. — Seul Dépôt du gant "Perrin", des parapluies "Revel" et parfumerie "Arya". — Fournitures complètes pour couturiers et corsetières.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes — Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.

Artificiers — PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

SEMPRE AVANTI — Brasserie de la Bourse S. Ancienne Brasserie Bellevue GIUSEPPE SUX, propriétaire - Soussé Tunisie — Consommations de premier choix - Liqueurs 1^{re} marque.

Horlogerie Bijouterie Joaillerie M. BIANCHI 17, Avenue de France - Tunis. Chronomètres LIP de haute précision.

Grand Hôtel de France - Sfax — 1^{er} ordre — propriétaire — Eau courante dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.

Droguerie de la Poste — S. Attal, 15, rue d'Italie en face la Poste Tunis. — Produits photographiques, produits chimiques etc.

MANSOUR BEN GEMAA — Sky Chandler — Fournitures Générales pour la Marine - Sfax Tunisie — Maison fondée en 1800

MAURICE AZERM 11, 11, rue d'Italie et 11 Sadikia Tunis — Télégr. AZERM Tunis — Téléph. 8.43 — Quincaillerie - Ferronnerie - art. de ménage et chauffage - Fournitures générales pour mines et entreprises de travaux publics.

Importation-Exportation de tous produits — Mohamed Ellamti, négociant, rue de France Soussé Tunisie — Adresse télégr. : Mohamed Ellamti - Soussé.

JAMAIS rien ne vaudra MAUD
L'Eau et la Poudre de riz
Madame Maud Euvé Hyeres (Var)

Le Gérant : E. LUMBERG
Imp. de la Renaissance 11 r. Al-Djazira - Tunis

Fabrique de Lits
en tous genres et de tous systèmes
(Maison Française)
Expédition à l'Intérieur
V. LELLOUCHE & Cie
MAGASIN : 16, Rue Bab Souika, 16 -- TUNIS
Téléphone : 9.41

VÊTEMENTS
J. BELL
6, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance
Le meilleur marché de tout TUNIS

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés
AGENCES DE TUNISIE :
TUNIS - BIZERTE - SFAK - SOUSSE - MONASTIR
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
Escompte et recouvrements et toutes opérations de Banque Et toutes opérations sur titres
Location de compartiments de COFFRES - FORTS
DÉPÔT DE COLIS

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.
SIÈGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FELICLI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4 70
Agent Général et Inspecteur de la Cie

C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les 4, 15 et 25 février à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN
DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

Banque Franco-Tunisienne
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C^{IE} DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots - Poste Français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{DE} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or, Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France
Spécialité de Fusils à bague, à percussion Centrale et à Hammerless
Choix de Révolvers et Pistolets automatiques
Vente de Poudre de l'Etat
TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Téléphone 80 — Télég. TAIEB ELLAMTI - Soussé

- RESTAURANT DU JAPON -
G. FIORINI & G. FALORNI, Propriétaires
— 7, Rue Amilcar - TUNIS —
Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et brevets A. NOBEL
PELLET César, Agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goud round. Télég. 1.39 - Adresse Télég. : PELLET T. TUNIS

L'Huile qui graisse le plus
«- Vacuum Mobiloil -»
Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles - TUNIS
Télég. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale
POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAK
Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et recouvrements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et l'Etranger

Office Français Immobilier et Commercial
« Assurances »
(17^{me} ANNÉE)
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.

Rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, actes sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches.

Nos «PETITES ANNONCES» rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Maison R. WALLUT & C^e
(R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix)
99, Rue de Portugal - TUNIS
Machines Agricoles et Industrielles
des Premières Marques
TRACTEURS & MOTO - CHARRUES
Catalogues et Références Franco sur demande

Banque de Tunisie
Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
 Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAK
Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue — Terme et toutes opérations de banque.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée - TUNIS